

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
LE 21 SEPTEMBRE 1981



# STATEMENT DISCOURS

SECRETARY  
OF STATE  
FOR EXTERNAL  
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE  
D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES  
EXTÉRIEURES.

DÉCLARATION DU  
SECRÉTAIRE D'ÉTAT  
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,  
L'HONORABLE MARK MACGUIGAN,  
À L'OCCASION DE  
L'INDÉPENDANCE DU BELIZE

---

Le gouvernement du Canada se réjouit de l'accession du Belize à l'indépendance. Cet événement historique revêt d'autant plus de prix à ses yeux qu'il soutient depuis longtemps aux Nations Unies la cause de l'indépendance du Belize.

Il déplore toutefois que l'indépendance du Belize n'ait pu s'accompagner du règlement de toutes les questions en suspens dans le différend qui oppose le Royaume-Uni à la République du Guatemala. Il s'en remet cependant à l'engagement pris par toutes les parties d'oeuvrer à promouvoir la paix dans la région. En raison des rapports privilégiés qui unissent le Canada au Belize à l'intérieur du Commonwealth, le Canada serait disposé, dans l'éventualité d'une attaque armée ou d'une menace venant de quelque partie que ce soit, à entreprendre immédiatement des consultations avec le gouvernement du Belize et avec d'autres membres du Commonwealth pour examiner quels efforts pourraient être faits en vue de résoudre la situation par des moyens pacifiques, tels ceux offerts par les Nations Unies.

Le gouvernement du Canada espère avoir l'occasion, dans les fora internationaux, de collaborer avec un Belize indépendant à la poursuite d'objectifs communs de paix, de prospérité et de justice dans le monde.